

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

2017

Revue de Presse du 6 décembre 2017

Actualités de l'Enseignement Supérieur	2
Actualités de l'Enseignement 1 ^{ère} & 2 ^{ème}	6
Communication ministérielle	10
Autres	11

AEFE-SORES

RP-SORES-2017-12-06

Actualités de l'Enseignement Supérieur

Actu | Parcoursup et accès à l'enseignement supérieur

«Parcoursup, qui succède à APB, risque de créer du stress continu pour les candidats et leurs familles», LE MONDE, publié le 05/12/2017.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/05/parcoursup-qui-succede-a-apb-risque-de-creeer-du-stress-continu-pour-les-candidats-et-leurs-familles_5224705_4401467.html

« Bernard Koehret a créé et piloté, jusqu'à cette année, la plate-forme d'affectation dans le supérieur Admission post-bac. Il revient sur les polémiques qui ont marqué l'été et s'inquiète des conséquences de la fin d'APB.[...] »

La procédure a fonctionné normalement cette année. Mais lorsqu'on a 808 000 candidats inscrits en début de procédure sur APB, pour 654 000 places proposées dans l'ensemble des formations, je ne vois pas comment on a pu penser une seconde que la demande pouvait être satisfaite. Ce n'est pas APB qui explose, c'est l'enseignement supérieur qui manque de places, en particulier l'université.[...]

Comme l'ont expliqué plusieurs chercheurs économistes spécialistes des processus d'affectation scolaire, la procédure annoncée vise à refaire ce que faisait l'algorithme, mais plus lentement. Les candidats ne recevront plus une seule réponse par phase, mais des réponses en continu pour chacun de leurs vœux. Ils auront une semaine pour répondre à chacune, et ne pourront pas garder plus d'une proposition en même temps, en attendant d'autres réponses.[...]

Nous avons toujours insisté pour que le nombre de vœux possibles reste important. Car quand il est insuffisant, cela conduit à des stratégies de la part des candidats. Avec dix vœux il y a un risque que les jeunes s'autocensurent, en ne s'estimant pas assez « fort » pour telle ou telle formation, alors même que la plate-forme a été mise en place pour leur ouvrir le champ des possibles. A l'inverse, cela peut faire craindre aussi que certains se surestiment en ne demandant « que » des formations inatteignables... En 2017, alors même qu'on pouvait mettre 24 vœux, quelque 35 000 candidats se sont retrouvés sans proposition, car aucune des filières sélectives demandées ne les avait acceptés.[...]

C'est très simple : toutes les filières universitaires vont désormais classer les candidats. Elles pourront d'ailleurs, à ce titre, utiliser les outils d'aide à la décision que nous avons développés pour les filières sélectives, permettant d'effectuer un classement des candidats selon leurs notes ou autres éléments de leurs dossiers (CV, parcours,...). Elles auront ensuite le droit, si les capacités d'accueil sont atteintes, d'accepter seulement certains candidats. Dans ce cas, il s'agit bien d'une sélection.[...] »

«Les futurs « attendus » à l'entrée de l'université en débat», LE MONDE, publié le 05/12/2017.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/05/les-futurs-attendus-a-l-entree-de-l-universite-en-debat_5224726_4401467.html#qhiFc9cel3DU2m06.99

« Compétences scientifiques, littéraires, motivation... la ministre de l'enseignement supérieur doit annoncer dans les jours qui viennent les déclinaisons de prérequis des licences.[...] »

Assortiment de compétences scientifiques, d'expression écrite, sportives et touchant à l'investissement associatif en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ; aptitude à l'expression orale et écrite, à l'analyse de texte, à la logique, ou encore intérêt pour les questions historiques, sociétales et politiques en licence de droit ; bon niveau d'expression en langue française, dans une langue étrangère, dans une discipline scientifique, intérêt pour les sciences du vivant et la démarche scientifique, motivation et autonomie, en psychologie... La ministre de l'enseignement supérieur, Frédérique Vidal, va devoir trancher bien vite ce cadrage national par mention de licence : elle s'est engagée à communiquer les attendus aux lycéens avant les vacances de Noël. Des annonces sont attendues dans les tout prochains jours.»

Actu | Parcoursup et accès à l'enseignement supérieur (suite)

«Entrée à l'université : la définition des attendus se précise», EDUCPROS, publié le 24/11/2017.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/entree-a-l-universite-la-definition-des-attendus-se-precise.html>

« En Staps, quatre domaines de compétences. [...] Il s'agit des compétences scientifiques (comme les notes de première et terminale pondérées par rapport à la moyenne de la classe et à la filière du bac), littéraires (notes et résultats du bac de français), sportives (notes d'EPS, engagement à l'UNSS, licences sportives, etc.), ainsi que de l'engagement associatif – Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), travail d'animateur en club sportif, brevet de secouriste, etc. [...]

En droit, [...] Il y aura des attendus nationaux et des déclinaisons locales [...] Parmi les pistes [...] la prise en compte de l'expression orale et écrite des élèves, l'appétence pour des questions de société, ainsi que les aptitudes au raisonnement. [...] D'autres éléments pourraient aussi être "éventuellement pris en compte", comme un investissement dans une association. »

«Parcoursup : les écoles et les prépas s'inquiètent de la nouvelle procédure», EDUCPROS, publié le 28/11/2017.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/parcoursup-les-ecoles-et-les-prepas-s-inquietent-de-la-nouvelle-procedure.html>

« La nouvelle plate-forme d'orientation, qui sera lancée le 15 janvier 2018, pose de nombreuses questions d'organisation et de stratégies pour les filières sélectives postbac. Parmi les principales concernées : les écoles d'ingénieurs et les CPGE, qui s'inquiètent notamment du risque de surbooking. »

«Gabriel Attal :Il faudra être très vigilant sur la rentrée 2018 à l'université», LE MONDE, publié le 04/12/2017.

http://www.lemonde.fr/education/article/2017/12/04/gabriel-attal-il-faudra-etre-tres-vigilant-sur-la-rentree-2018-a-l-universite_5224545_1473685.html

« L'examen de la réforme de l'accès à l'université débute en commission à l'Assemblée nationale, mardi 5 décembre. Rapporteur du texte, le député La République en marche Gabriel Attal assure qu'aucun bachelier ne se « retrouvera sur le carreau » à l'entrée de l'enseignement supérieur.[...]

Nous partons d'un double constat : il faut sortir du tirage au sort, totalement arbitraire, pratiqué jusqu'ici à l'entrée de l'université, et garantir la réussite des étudiants, alors que les taux d'échecs atteignent aujourd'hui plus de 60 %. Le gouvernement met en place diverses mesures pour diminuer la pression sur les filières tendues et prévoit un meilleur accompagnement des lycéens dans leur orientation. Si la tension persiste dans certaines filières, le choix entre les élèves ne se fera plus par tirage au sort, mais en fonction de la cohérence entre leur profil, leur motivation et la formation choisie. »

Actu | Études d'art

«La moitié des académies souhaite réformer les études d'art et de design dès 2018», LE MONDE, publié le 30/11/2017.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/11/29/etudes-d-art-et-de-design-la-moitie-des-academies-souhaitent-mettre-en-place-la-reforme-des-2018_5222342_4401467.html

« Quatorze des vingt-sept académies se sont portées volontaires pour mettre en place la réforme du premier cycle des études d'art dès la rentrée 2018, indique le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche au Monde Campus, jeudi 29 novembre. [...]

Les académies retenues pour sa mise en œuvre dès la rentrée 2018 seront connues fin décembre, précise le ministère, afin que les bacheliers et étudiants puissent candidater à partir de janvier sur Parcoursup, la plate-forme qui va remplacer Admission post-bac (APB). [...]

Les académies volontaires pour mettre en place la réforme dès la rentrée 2018 :

– Aix-Marseille – Besançon – Clermont-Ferrand – Créteil – Dijon – Limoges – Lyon – Montpellier – Orléans-Tours – Rennes – Strasbourg – Versailles – Paris – Toulouse »

Actu | Université

«Les étudiants sont très conscients des hiérarchies entre les universités», LE MONDE, publié le 27/11/2017.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/11/27/les-etudiants-sont-tres-conscients-des-hierarchies-entre-les-universites_5221031_4401467.html

« Quand on regarde les origines sociales des étudiants en première année de licence, on voit clairement les premières disparités sociales entre établissements qui proposent des filières équivalentes. Par exemple, il y a 4 % d'enfants d'ouvriers à Paris-II (Assas) contre 14 % à Paris-XIII (Villetaneuse), et, inversement, il y a 45 % d'enfants de cadres à Paris-II contre 18 % à Paris-XIII. Ces écarts sont encore plus marqués en droit qu'en AES [administration économique et sociale], et ils sont particulièrement forts à l'entrée en première année de licence. »

«À l'université, le taux de poursuite d'étude des bacheliers est en baisse», EDUCPROS, publié le 01/12/2017.

<http://www.adresse-url.fr>

« Si, à la rentrée 2017, les effectifs d'étudiants inscrits en première année à l'université ont encore augmenté, le taux de poursuite d'étude des bacheliers est quant à lui en baisse, selon les données statistiques du ministère de l'Enseignement supérieur. Un décalage plus fort chez les bacheliers professionnels, dont la proportion chute pour la cinquième année consécutive. »

«Université : vers la fin du système de compensation des notes ?», EDUCPROS, publié le 29/11/2017.

<http://www.letudiant.fr/educpros/enquetes/universite-vers-la-fin-du-systeme-de-compensation.html>

« "S'agissant de la compensation, l'objectif est que l'inscription puisse se faire à l'unité d'enseignement. Les compensations ne se feront donc plus 'à l'année', les années n'ayant plus lieu d'être", a ainsi souligné Frédérique Vidal le 7 novembre 2017, lors de son audition devant le Sénat sur le projet de loi de finances 2018. Et de préciser : "Il faut réfléchir à une nouvelle formule. Il est important de motiver les jeunes pour qu'ils travaillent, et que l'on associe le travail à la réussite." »

«À Nîmes, l'université s'offre une filière Staps à la rentrée 2018», EDUCPROS, publié le 28/11/2017.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/a-nimes-universite-s-offre-filiere-staps-rentree-2018.html>

« À la rentrée 2018, l'université de Nîmes accueillera ses premiers étudiants en Staps. Présente sur place mardi 28 novembre 2017, la ministre Frédérique Vidal a rappelé que de telles créations de filières interviendraient dans plusieurs universités. Les noms des sites concernés devraient être connus avant fin décembre. »

Actu | Écoles de commerce

«Classement des écoles de commerce européennes : les Françaises brillent moins, selon le FT», LE MONDE, publié le 04/12/2017.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/04/classement-des-ecoles-de-commerce-europeennes-les-francaises-brillent-moins-selon-le-ft_5224453_4401467.html

« Avec 26 écoles de commerce classées, la France demeure le pays le plus représenté dans le classement des écoles de commerce européennes du Financial Times, qui fait figure de référence (voir les tableaux au bas de cet article). Mais si HEC conserve sa deuxième place, derrière la London Business School, bon nombre d'établissements tricolores perdent des rangs, du fait du changement de méthodologie décidé par le quotidien britannique pour son palmarès des masters en management, lequel compte pour un quart de la note finale (les classements des MBA, des executive MBA et des programmes executive non diplômants comptant également pour un quart de la note). »

Actu | Science Po

« Comment Sciences Po s'est internationalisé », LE MONDE, publié le 05/12/2017.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/05/sciences-po-la-mondialisation-en-marche_5224691_4401467.html

« Recrutement d'étudiants du monde entier, cursus tournés vers l'international et jeunes diplômés qui partent travailler hors des frontières... A Paris comme en régions, les IEP récoltent les fruits d'une évolution entamée à la fin des années 1990. [...] »

L'institution, qui garde une image franco-française et politico-administrative, a bien changé en une génération. Elle a pris l'air du grand large. Après avoir transformé son cursus sur le modèle LMD (licence-master-doctorat), ouvert six campus en régions, doublé son nombre de places, multiplié les doubles diplômés et les accords d'échanges avec 470 universités étrangères, Sciences Po compte désormais près d'une moitié d'étudiants non Français. Et les candidatures affluent. « Cette année, explique son directeur Frédéric Mion, les inscriptions en ligne à nos masters par la procédure internationale connaissent pour les premières semaines une croissance impressionnante, de l'ordre de 30 à 50 %, qui reflète sans doute un "moment français" dans la configuration mondiale actuelle, et qui confirme les hausses annuelles à deux chiffres enregistrées ces dernières années. » »

« Sciences Po : un recrutement d'élite, plutôt féminin », LE MONDE, publié le 05/12/2017.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/05/sciences-po-un-recrutement-d-elite-plutot-feminin_5224695_4401467.html

« A Paris, 61 % des étudiants admis en première année sont des jeunes femmes, et 57% dans les sept Instituts d'études politiques (IEP) régionaux du concours commun. [...] »

A Sciences Po, l'internationalisation commence dès la première année. Les derniers chiffres des admissions le confirment : en 2017, 884 élèves ont intégré l'Institut d'études politiques de Paris par la porte « international et doubles diplômés internationaux ». Soit 28 % des candidats ayant tenté cette procédure sur dossier et entretien, réservée aux titulaires d'un bac français obtenu depuis l'étranger, de doubles bacs franco-allemand (AbiBac), espagnol (bachibac) ou italien (Esabac) ou de diplômés étrangers de niveau bac. La filière n'ouvre pas la voie au premier cycle du programme général mais à des programmes géographiquement sectorisés, situés sur les campus régionaux de Sciences Po (Nancy, Dijon, Poitiers, Menton, Le Havre et Reims).»

Actu | Écoles d'ingénieur

« Le palmarès 2018 des écoles d'ingénieurs », EDUCPROS, publié le 05/12/2017.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/le-palmares-2018-des-ecoles-d-ingenieurs.html>

« Le palmarès 2018 des écoles d'ingénieurs de l'Etudiant se dote cette année d'un nouveau critère : l'ouverture à de nouveaux publics. De quoi chambouler le classement ? Revue de détails. »

Comme lors sa précédente édition, l'Etudiant publie en 2018 un palmarès général, somme des notes obtenues par les écoles dans trois grandes familles d'indicateurs : l'excellence académique, l'ouverture internationale et la proximité avec les entreprises. Nouveauté cette année, un nouveau critère accordant un à trois points bonus leur a été adjoint : l'ouverture à de nouveaux publics.

Construit pour valoriser les initiatives en faveur des jeunes rencontrant des difficultés dans le financement de leurs études, ce nouvel indicateur tient compte de la part d'élèves en apprentissage (ce qui leur permet d'être salariés parallèlement à leurs études), des montants des frais de scolarité, du taux d'élèves boursiers, ainsi que de la possibilité de bénéficier d'une rémunération dans certains établissements publics comme Polytechnique, l'École nationale de météorologie, ou encore Arts et Métiers.

Dans le palmarès, les écoles sont ordonnées selon nombre de points au sein de quatre groupes : A+ (de 62 à 49 points), A (de 48 à 37 points), B (de 36 à 27 points) et C (moins de 27 points), afin de les comparer et de les situer dans le paysage des formations d'ingénieurs en un coup d'œil.»

Actualités de l'Enseignement 1^{ère} & 2^{ème}

Actu | Redoublement

«Redoublement : Blanquer joue le retour en arrière», LE MONDE, publié le 30/11/2017.

http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/11/30/redoublement-blanquer-jour-le-retour-en-arriere_5222589_3224.html

« Pas de « changement radical de cap dans l'approche Blanquer », reconnaissent pourtant les syndicats d'enseignants à qui le texte a été présenté, mercredi, avant d'être discuté, mi-décembre, en Conseil supérieur de l'éducation. « Le redoublement était devenu très très très exceptionnel sous la gauche, il sera exceptionnel sous ce gouvernement-ci », résume, avec une pointe d'ironie, Francette Popineau, porte-parole du Snuipp-FSU, syndicat majoritaire à l'école primaire.»

«Un décret va faciliter les redoublements à l'école», L'EXPRESS, publié le 29/11/2017.

https://www.lexpress.fr/education/un-decret-va-faciliter-les-redoublements-a-l-ecole_1964663.html

« Un projet de décret, qui sera examiné ce mercredi par une commission spécialisée avant d'être présenté devant le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) le 14 décembre, rétablit la possibilité du redoublement, rendu exceptionnel par le précédent gouvernement. [...]

"Le redoublement doit rester exceptionnel", décrypte-t-on dans l'entourage du ministre. Mais le projet de décret précise son cadre: "Le conseil de classe pourra alerter en cours d'année sur un risque de redoublement, il proposera alors un accompagnement à l'élève (stage, tutorat...) et s'il y a malgré tout un échec, le chef d'établissement pourra in fine décider d'un redoublement en fin d'année". Auparavant, les redoublements n'étaient décidés qu'à la demande des parents et à la fin d'un cycle.»

«Un projet de décret rétablit la possibilité du redoublement», LE MONDE, publié le 29/11/2017.

http://www.lemonde.fr/education/article/2017/11/29/education-un-projet-de-decret-retablit-la-possibilite-du-redoublement_5221751_1473685.html

« Le ministre de l'éducation Jean-Michel Blanquer veut assouplir la politique de sa prédécesseure Najat Vallaud-Belkacem qui avait rendu cette procédure exceptionnelle.»

Actu | Réforme du baccalauréat

« Maths, philo, SVT... la bataille des matières qui resteront au bac est lancée », LE FIGARO, publié le 03/12/2017.

http://etudiant.lefigaro.fr/article/maths-philo-svt-la-bataille-des-matieres-qui-resteront-au-bac-est-lancee_b9caffaa-d841-11e7-ad04-0c665ca6a5c5/

« Depuis l'ouverture de la consultation, le 13 novembre, les rumeurs vont bon train. Si le cadre de travail est connu - un examen réduit à quatre épreuves avec une augmentation du contrôle continu - et que la disparition des filières S, ES et L au profit d'un système majeur/mineur est fortement envisagée, le reste n'est que supposition. Telle matière verrait son nombre d'heure diminuer, telle autre serait assurée d'avoir son épreuve terminale à l'examen. En sortant de leur entretien, les uns publient leurs impressions, quand les autres attendent leur tour en préparant leurs doléances. »

« Bac : « oui » à la réforme, « non » à la suppression des filières et des options », LES ECHOS, publié le 30/11/2017.

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/030958221390-bac-oui-a-la-reforme-non-a-la-suppression-des-filieres-et-des-options-2134637.php>

« Selon un sondage Elabe pour « Les Echos », Radio classique et l'institut Montaigne, plus des trois quarts des Français se disent favorables à une évolution de l'examen.[...]

Le principe du renforcement du contrôle continu semble assez consensuel (75 % des sondés y sont favorables). Mais la mesure corollaire - la réduction de l'examen à quatre épreuves finales - divise beaucoup plus : 54 % seulement des personnes interrogées l'approuvent.[...]

S'ajoutent à cela d'autres points durs. Comme la suppression envisagée des filières au profit d'un programme à la carte : elle n'est approuvée que par 51 % des personnes interrogées. Quant à la disparition des actuelles filières S, ES ou L, elle suscite une vraie opposition : 48 % des sondés sont contre [...].»

« Réforme du bac : « Nous craignons la hausse des inégalités entre élèves » », VOUSNOUSILS, publié le 01/12/2017.

<http://www.vousnousils.fr/2017/12/01/reforme-du-bac-nous-craignons-la-hausse-des-inegalites-entre-eleves-610137>

« Selon une récente enquête du SNES-FSU, la nouvelle réforme pourrait creuser les inégalités scolaires. Décryptage avec Claire Guéville, responsable des questions lycée auprès du syndicat. »

Actu | Enquête Pirls

« Maître du français : l'enquête Pirls résumée en quelques chiffres », LE MONDE, publié le 05/12/2017.

http://www.lemonde.fr/education/article/2017/12/05/niveau-de-lecture-en-france-l-enquete-pirls-resumees-en-cinq-chiffres_5225060_1473685.html

« 511 : C'est le score de la France au Programme international de recherche en lecture scolaire (Pirls), dévoilé ce mardi 5 décembre. Cette cinquième édition de Pirls a été organisée en mars 2016 et a concerné 320 000 écoliers âgés de 9 à 10 ans dans cinquante pays. Les élèves français testés étaient en CM1 ; ils sont aujourd'hui en 6e.

34 : C'est le nombre de pays participants à l'enquête dont le score dépasse 500 points, la moyenne symbolique de Pirls. C'est aussi le rang de la France dans le classement. Notre système éducatif se place, en 2016, en retrait par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE (541 points), ou par rapport à la moyenne des pays de l'Union européenne (540 points). Et loin derrière la Russie (581 points), Singapour (576), Hongkong (569), l'Irlande (567) ou la Finlande (566), qui briguent le podium de tête.

19 % : C'est le temps de classe que les enseignants de CM1 déclarent passer à l'enseignement de la lecture-compréhension, et 37 %, plus généralement, à l'enseignement du français. Dans les autres pays, en moyenne, ces valeurs atteignent respectivement 18 % et 28 %. En langue française, 288 heures annuelles d'enseignement sont prescrites au moment de l'enquête par les programmes de 2008 ; les enseignants affirment aller au-delà (330 heures) ; la moyenne déclarée par les enseignants des autres pays européens est de 236 heures.

Actu | Enquête Pirls (suite)

«PIRLS 2016 : le niveau des écoliers en lecture continue de baisser», VOUSNOUSILS, publié le 05/12/2017.

<http://www.vousnousils.fr/2017/12/05/pirls-2016-le-niveau-des-ecoliers-en-lecture-continue-de-baisser-610197>

« Les élèves français de CM1 sont sous la moyenne internationale en compréhension de lecture. Jean-Michel Blanquer a réagi en instaurant une dictée quotidienne en primaire.

PIRLS mesure, tout les 5 ans, les capacités à comprendre et à utiliser le langage écrit. Selon l'étude, les élèves français enregistrent de bons résultats dans le domaine du « prélevement des informations explicites » et des « inférences directes », avec 9 points au dessus de la moyenne... mais ils sont 10 points en dessous quand il s'agit d'interpréter ce qu'ils ont lu.

En 2011, lors de la précédente étude PIRLS, les écoliers français de CM1 montraient déjà de faibles performances en lecture. Avec un score de 520 points, la France se situait au delà de la moyenne internationale (500 points), mais en deçà de la moyenne européenne (534 points).

Toutefois, comparées aux résultats de PIRLS 2001 et 2006 (les scores de la France étaient de 525 et 522), les performances globales restaient « relativement stables », selon la DEPP (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance de l'Education nationale). D'où l'impression d'une véritable chute des résultats à la lecture de PIRLS 2016 – la France ayant perdu 14 points en 15 ans.»

«Blanquer annonce des mesures sur la lecture à l'école», LE MONDE, publié le 05/12/2017.

http://www.lemonde.fr/education/article/2017/12/05/ecole-les-competences-en-lecture-diminuent-depuis-les-annees-2000_5224898_1473685.html

« Une dictée par jour. Le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, se devait de répondre, mardi 5 décembre, aux résultats « préoccupants » d'une étude sur le niveau de lecture des jeunes Français.

Mardi, il a donc annoncé vouloir mettre en place une dictée quotidienne, promouvoir certains manuels et étendre les évaluations des élèves. Le ministre a jugé « insatisfaisants » les résultats de l'enquête et a estimé qu'ils n'étaient « pas dignes de notre pays ».»

«Dictée, récitation, évaluation... Les annonces de Blanquer pour l'école», LE MONDE, publié le 05/12/2017.

http://www.lemonde.fr/education/article/2017/12/06/face-a-des-resultats-scolaires-en-degradation-constante-blanquer-fixe-son-cap_5225215_1473685.html

«Le ministre de l'éducation s'est emparé, mardi, des mauvais résultats en lecture des écoliers dans l'enquête Pirls pour légitimer son plan d'action. [...]

En convoquant toute la presse, ce 5 décembre, pour sonner la mobilisation autour de la maîtrise du français et des « fondamentaux », le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, réitère l'exercice, s'emparant, comme ont pu le faire ses prédécesseurs, d'une enquête internationale pour légitimer son plan d'action – n'en déplaie au monde enseignant pour qui l'« instrumentalisation politique »...»

«Jean-Michel Blanquer veut imposer une dictée quotidienne à l'école primaire», L'EXPRESS, publié le 05/12/2017.

https://www.lexpress.fr/education/jean-michel-blanquer-veut-imposer-une-dictee-quotidienne-a-l-ecole-primaire_1966413.html

« Jean-Michel Blanquer veut renforcer le niveau de grammaire des écoliers. Le ministre de l'Education nationale a annoncé ce mardi la mise en place d'une dictée quotidienne à l'école primaire, pour les enfants du CP au CM2.

"C'est une mesure qui avait été promise par ma prédécesseure. Je l'accomplirai. La dictée quotidienne doit devenir une réalité dans nos écoles primaires", a-t-il insisté lors d'une conférence de presse. Le ministre a précisé que la lecture est une grande priorité, car elle est au "fondement de tous les autres apprentissages". »

Actu | Enquête Pirls (suite)

«Une dictée par jour: "Blanquer est hors sujet pour améliorer la lecture"», L'EXPRESS, publié le 06/12/2017.

https://www.lexpress.fr/education/une-dictee-par-jour-blanquer-est-hors-sujet-pour-ameliorer-la-lecture_1966477.html

« "Pirls révèle que les élèves français savent décoder, c'est-à-dire qu'ils savent que les lettres font certains sons, mais ils ont du mal à comprendre un texte, à prendre une information et à la restituer, à faire le lien entre la langue écrite et parlée." La dictée ne serait donc pas l'exercice le plus adapté. "Elle améliore l'orthographe et la grammaire, mais pas la compréhension et la lecture", ajoute Francette Popineau. [...]

Stéphane Crochet s'interroge également ce que Jean-Michel Blanquer entend par "dictée". "En CP et CE1, les élèves font des dictées de mots tous les jours, en CM1 et CM2, ils font des dictées de texte plus longues. Ils les corrigent aussi, ce qui prend du temps, il est donc impossible de les faire quotidiennement", affirme-t-il, préconisant plutôt un "travail systématique autour d'explication d'un texte et la production de textes par les élèves eux-mêmes".»

«Le niveau de lecture des écoliers français en baisse», L'EXPRESS, publié le 05/12/2017.

https://www.lexpress.fr/education/le-niveau-de-lecture-des-ecoliers-francais-en-baisse_1966218.html

« La France et les Pays-Bas sont les deux seuls pays à afficher un déclin de leurs scores depuis 2001, selon l'étude internationale Pirls. »

«Apprentissage de la lecture: le plus tôt est le mieux», L'EXPRESS, publié le 05/12/2017.

https://www.lexpress.fr/education/apprentissage-de-la-lecture-le-plus-tot-est-le-mieux_1942761.html

« Pour le neuroscientifique Stanislas Dehaene, la méthode dite syllabique a fait ses preuves. Surtout auprès des élèves les moins favorisés.

En réaffirmant la supériorité de la méthode syllabique sur la méthode globale, Jean-Michel Blanquer a relancé le débat autour de la lecture. Que disent les dernières recherches?

On connaît parfaitement le circuit par lequel passe l'apprentissage de la lecture dans le cerveau. Il assure la connexion entre les aires visuelles -ce que j'appelle "la boîte aux lettres du cerveau"- et les aires censées reconnaître les sons du langage. Les études démontrent que plus l'enseignant met l'accent tôt sur ces correspondances entre graphèmes (visuels) et phonèmes (auditifs) -dans l'idéal, dès le premier trimestre du CP-, plus les enfants apprennent à lire rapidement. Les résultats sont meilleurs en déchiffrage, mais aussi en compréhension.»

Communication ministérielle

Actu | Statistiques

«Inscription des nouveaux bacheliers entrant en première année à l'université en 2017-2018», MESRI-SIES / NOTE FLASH 21, publié le 28/11/2017.

http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2017/02/7/NF_1ere_inscriptions_nvxbach_univ_2017_num_857027.pdf

« En 2017-2018, le nombre d'inscriptions des nouveaux bacheliers en première année de cursus licence à l'université progresse de +1,4 % par rapport à l'année précédente (données provisoires). Hors doubles inscriptions des étudiants en C.P.G.E., l'augmentation est ramenée à +0,7 %, soit 1 700 inscriptions supplémentaires. Le taux de poursuite des bacheliers à l'université est en baisse pour toutes les séries du baccalauréat. Ainsi, le nombre de bacheliers scientifiques progresse de 2,1% à la session 2017 mais le nombre d'inscrits universitaires hors I.U.T. progresse de 1,1%. Le nombre d'inscrits recule même très fortement (-14,8 %) pour les bacheliers professionnels, alors que le nombre de lauréats au baccalauréat diminue de seulement 1,7 %. Les évolutions sont contrastées par discipline.»

«Propositions d'admission dans l'enseignement supérieur et réponse des candidats pour 2017-2018», MESRI-SIES / NOTE FLASH 20, publié le 28/11/2017.

http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2017/23/9/NF_propositions_2017_20_num_856239.pdf

« Lors de la procédure normale de la campagne 2017, 98% des bacheliers généraux, 87% des bacheliers technologiques et 69% des bacheliers professionnels ont obtenu une proposition d'admission : pour ces derniers, c'est 4 points de plus que la précédente campagne. La part des élèves de terminale technologique ou professionnelle recevant une proposition sur leur premier vœu augmente nettement lorsqu'ils obtiennent le baccalauréat avec mention « Bien » ou « Très bien » (écart d'au moins 15 points par rapport à « Assez bien »). La filière S.T.S. a été proposée à près de la moitié des bacheliers des séries technologiques et à plus des trois quarts des bacheliers professionnels ayant eu une»

Autres

Actu | Mobilisation générale du 27 Novembre 2017

«Forte mobilisation contre la baisse du budget des lycées français de l'étranger», LE MONDE, publié le 28/11/2017.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/11/28/forte-mobilisation-contre-la-baisse-du-budget-des-lycees-francais-de-l-etranger_5221641_4401467.html

« Les personnels des lycées français de l'étranger, soutenus par les familles, se sont largement mobilisés, lundi 27 novembre, contre la baisse des dotations de l'Etat à l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE), organisme public chapeautant les 492 établissements du réseau, qui scolarisent 350 000 élèves (dont 40 % français) dans 137 pays. »